

Déclaration de Politique Erasmus

Stratégie du Lycée Condorcet

La politique Erasmus du Lycée Condorcet de Bordeaux dans le cadre de la nouvelle Charte, 2021-2027 s'appuiera d'une part, sur les déterminants fondamentaux de la stratégie internationale de l'établissement, sur les acquis de la charte précédente dans une optique de renforcement et de modernisation et sur les nouvelles priorités de la politique européenne en matière d'enseignement supérieur.

Les déterminants fondamentaux de la stratégie internationale résultent de la nature des formations et des activités qu'elles requièrent.

Situé au nord de Bordeaux au cœur de quartiers modestes, le lycée Condorcet dispose d'un pôle tertiaire d'enseignement supérieur composé de quatre Sections de Techniciens Supérieurs (STS) qui peuvent bénéficier du programme Erasmus dans le cadre des mobilités de stage.

A) La validation du Brevet de Technicien Supérieur (BTS) suppose la réalisation de stages de qualité.

Ils sont utilisés comme support d'activités dans le cadre d'épreuves d'examen. La maîtrise d'une ou plusieurs langues est aussi requise. Pour des raisons de contexte juridique et technique, les sections de Comptabilité Gestion et d'Assurance n'effectuent que très rarement des stages internationaux. Pour le BTS Support à l'Action Managériale (SAM), le stage en contexte international est indispensable mais il peut se dérouler en France alors qu'en Commerce International (CI) le stage doit impérativement avoir lieu à l'étranger. En SAM et en CI, BTS trilingues, les épreuves de langue ont un poids significatif lors de l'examen et certaines activités professionnelles sont évaluées en langue étrangère (voir profil des formations sur notre site). A l'issue du BTS, les étudiants de CI et de SAM peuvent réaliser des stages longs à l'étranger dans le cadre du consortium Aquitapro auquel le lycée participe depuis 2015. Ils peuvent aussi poursuivre leurs études à l'étranger (particulièrement les CI), ou en France. Le niveau de langue et la qualité des stages peuvent jouer un rôle dans la sélection des dossiers. Tous les étudiants sont donc éligibles aux mobilités de stage Erasmus, mais les sections SAM et CI sont les publics les plus concernés et les plus réceptifs.

Dans le cadre de l'ancienne Charte, les étudiants de SAM étaient le public prioritaire car leurs origines souvent modestes, leur bagage culturel et linguistique moindre et leur expérience plus limitée de l'international les éloignaient a priori davantage de la mobilité internationale de stage que ceux de CI. Toutefois, depuis quelques années, l'obligation de réserver une part croissante des places de STS aux bacheliers professionnels, un public assez fragile dans l'ensemble, augmente le besoin d'accompagnement et les demandes de bourses sur l'ensemble des deux sections que nous traitons donc de la même façon.

B) Consolider et développer le réseau de partenaires Erasmus est une priorité stratégique.

Les partenaires que nous recherchons sont d'une part des organisations susceptibles d'accueillir nos stagiaires pour leur proposer des activités en rapport avec leur domaine d'études. Lorsqu'un étudiant nous signale qu'une structure envisage de le prendre en stage, nous pouvons l'accompagner pour finaliser la convention et échanger avec le responsable de l'entreprise par e-mail ou par téléphone. Nous souhaitons en effet, les fidéliser et nouer un lien personnalisé avec leurs responsables pour les associer pleinement au suivi des étudiants et adapter le stage si nécessaire. Nos enseignants effectuent donc des visites de stage sur les zones les plus fréquentées par nos étudiants. Ils assurent aussi un suivi par téléphone et par e-mail pendant le stage. Nous avons constitué au fil des ans et des programmes Erasmus successifs un portefeuille de structures d'accueil au noyau stable et fidèle, notamment grâce à l'association Bordeaux- Bristol dont la présidente enseigne dans l'établissement en Commerce International et assure prospection des lieux de stages et suivi attentif des étudiants au Royaume-Uni pour toutes nos sections de STS. Nous comptons également sur d'anciens étudiants, installés en Europe qui ont plaisir à accueillir en stage leurs successeurs. Depuis quelques années, et le remplacement du BTS Assistant de Manager par sa nouvelle version le BTS SAM, nous remplaçons les stages inadaptés au nouveau référentiel et recherchons des établissements d'enseignement supérieur aux activités similaires aux nôtres pour placer nos étudiants et les suivre dans des lieux de stage qu'ils connaissent ; à charge de revanche. Ces échanges donnent lieu à visite de nos enseignants dans les établissements d'accueil et nous accueillons leurs enseignants en retour (observations des pratiques pédagogiques et des modalités de gestions des stages).

C) Les zones sur lesquelles nous recherchons des partenaires restent en partie déterminées par l'offre de formation linguistique de l'établissement en STS.

Pour l'espagnol, nos étudiants partent en Espagne et si nous disposons de lieux de stages nombreux nous cherchons à en améliorer la qualité dans le cadre de la réforme du BTS SAM et de celle à venir en CI. Madrid, Barcelone, le pays Basque et Séville sont les principales destinations. A noter que certains étudiants hispanophones mais d'origine portugaise optent parfois pour le Portugal.

Pour l'anglais, notre partenariat avec Bordeaux-Bristol et les nombreux contacts du fait du jumelage des deux villes font de Bristol et de sa région une destination forte. Londres est également une destination active mais chère ; Malte est une zone courue car moins chère et attractive par son climat. Il est à noter que nous avons des partenaires qui accueillent nos étudiants en anglais dans toute l'Europe (Allemagne avec possibilité de financement OFAJ), Pays-Bas, Danemark, Finlande, Chypre, etc). Selon l'évolution du Brexit, il faudra sans doute diversifier davantage les pays de stage.

A noter, l'allemand, l'italien - et l'arabe - sont aussi enseignés dans l'établissement ce qui peut favoriser certains contacts.

D) Accompagner les étudiants, une nécessité qui prend de l'ampleur. Erasmus un outil pour une politique internationale inclusive.

Face aux fragilités de certains publics qui augmentent, Nous nous efforçons de lever les freins à la mobilité internationale. Ils sont de plusieurs natures. Il y a d'une part des freins psychologiques ou sociaux qui font que certaines familles ne souhaitent pas

laisser partir le jeune seul à l'étranger ; nous essayons alors de regrouper les stagiaires d'une même zone pour qu'ils prospectent ensemble, fassent le voyage de concert et logent en colocation. Nous montons ainsi des opérations de prospections en amont pour préparer au stage Erasmus (voyage d'études avec visite d'entreprises, prospection des étudiants dans le cadre d'un projet pédagogique tutoré consistant à trouver des stages sur une ville donnée, aide à la réalisation du CV en langue étrangère, ateliers d'entretiens de recrutement en langue étrangère, présentation des stages de l'année précédente par les deuxièmes années, etc). A noter que les présentations des stages de l'année précédente ont lieu à l'occasion des Erasmus days et que les étudiants de Condorcet bénéficiaires peuvent témoigner dans d'autres établissements quand ils y sont invités. Les cours et les tests de langue OLS permettent aux étudiants de se positionner et de progresser ; nous intégrons dans la note de stage de manière bienveillante la progression linguistique de l'étudiant sur OSL et la durée d'utilisation de l'application.

Pour lever les obstacles financiers, nous attribuons le montant maximum possible pour les bourses Erasmus (cf site de l'établissement), nous gérons les bourses régionales complémentaires (voir procédure sur site de l'établissement) et informons selon les cas sur les financements OFAJ, les aides des comités d'entreprise, des Centres communaux d'action sociale, etc. Dans les cas les plus difficiles, l'étudiant peut solliciter une aide exceptionnelle de l'établissement sur la base du budget de stage. A terme, l'Associations des Etudiants de STS de l'établissement qui est en cours de restructuration pourra également apporter sa contribution logistique et financière aux actions Erasmus en synergie avec le Lycée. Ce sera l'occasion d'un engagement citoyen des étudiants au service concret de leur communauté dans le cadre d'initiatives qu'il leur appartiendra de mener (soirée Erasmus, voyages, etc).

Concernant, l'origine ethnique ou nationale des étudiants, il n'y a aucune discrimination, le lycée est réputé sur Bordeaux pour sa diversité ethnique (plus de 30 nationalités) et sa capacité à intégrer et faire réussir des élèves et des étudiants aux origines diverses et aux parcours compliqués. Des conseils et une aide spécifique sont donc apportés aux étudiants qui auraient besoin de visas ou de documents particuliers pour accéder à certains pays du programme. Des attestations sont produites par l'établissement selon les besoins. Les enseignants de langue ou le Directeur des formations technologiques peuvent aussi intervenir lors des entretiens téléphoniques des candidats avec les maîtres de stages ou les services consulaires pour faire avancer les dossiers.

Concernant les questions d'assurance, le lycée Condorcet dispose d'une assurance en cas d'accident de travail et de trajet valable à l'international pour ses étudiants en mobilité sortante ainsi que d'une assurance responsabilité civile qui couvre les activités en entreprise de ses étudiants (y compris donc les étudiants étrangers éventuellement en mobilité entrante dans l'établissement) et les personnels.

Pour les étudiants à besoins spécifiques liés au handicap, il leur suffit de cocher la case qui leur correspond dans le dossier de candidature pour enclencher le traitement de leur demande spécifique et bénéficier des aides prévues.

Pour les étudiants chargés de famille ou connaissant des situations particulières, il est possible de décaler les dates de stage si cela peut aider ou de faire une demande d'aide complémentaire dans le cadre des bourses de stage propres à l'établissement.

Lors de la réunion de rentrée, le programme Erasmus est présenté rapidement à l'ensemble des étudiants de première année. Il y a un affichage spécifique aux points stratégiques de l'établissement qui indique où se trouve le bureau d'accueil pour s'informer sur Erasmus. Les informations sont données aux étudiants lors de séances de cours sur des dates convenues à l'avance avec les enseignants en charge des sections ; la même semaine, voire le même jour. Le guide de candidature du dossier Erasmus est distribué en séance et est accessible sur le site de la structure. Le principe rappelé aux étudiants est que les bourses sont traitées dans l'ordre d'arrivée des dossiers définitivement complets et comportant tous les documents nécessaires. Tant qu'un dossier n'est pas complet, il n'entre pas en traitement. Un autre principe en vigueur dans l'établissement est que les mobilités étudiantes sont prioritaires sur tout autre type d'activité. Donc en cas de besoin, la ligne mobilité étudiante est abondée par des transferts des autres lignes budgétaires. A ce jour toute les demandes de mobilités étudiantes en Erasmus ont toujours été satisfaites.

E) Former et mobiliser les enseignants

Dans le cadre de l'ancienne charte, les enseignants des disciplines technologiques de SAM et de CI et les enseignants de langues vivantes étaient mobilisés dans le cadre de la préparation des mises en stage et des suivis à distance ou sur place dans les zones de concentration de stagiaires. Il convient d'aller plus loin. Lors du dernier programme, nous avons amorcé une politique de formation linguistique des enseignants des disciplines technologiques d'une part pour leur permettre d'être plus à l'aise et indépendants dans les interactions avec les maîtres de stage et leurs collègues étrangers et pour leur permettre de développer des relations pédagogiques avec les organismes partenaires (échanges par email, traitement de sujet pédagogiques communs, et à terme suivi des étudiants étrangers et bilan aux organismes). Une dizaine d'enseignants et un membre de la direction ont bénéficié de cette initiative qui sera poursuivie ces prochaines années pour atteindre un niveau B2 pour l'ensemble des collègues concernés. Il est à noter pour certains une synergie avec le pré bac car dans le cadre de la réforme des classes technologiques tertiaires, STMG ils interviennent déjà en première et pourraient intervenir en terminale sur des cours en co-animation avec les collègues de langue.

Nous avons également initié des mobilités de formation en observations des pratiques locales pour des collègues de SAM auprès d'un partenaire espagnol aux activités similaires et nous comptons développer ce type de formations que la crise du COVID ne fait que retarder. Nous en attendons une amélioration des pratiques pédagogiques, des liens entre structures et la possibilité de développer des mobilités entrantes de personnels ; un point sur lequel nous devons progresser dans le cadre de la nouvelle charte. La mise en place de formations similaires en CI est prévue aussi. Les mobilités se font sur appel au volontariat et concernent en général les enseignants en charge de la première année car ils gèrent les départs en stage et que leurs collègues de deuxième année ne sont pas disponibles pour cause d'examen.

Bien entendu, participer activement au développement du programme Erasmus, effectuer des suivis de stage à l'international, rencontrer des institutions étrangères pour amorcer des partenariats ou se former sont des activités qui témoignent d'un réel engagement au service de l'établissement et sont prises en compte dans les évaluations professionnelles des collègues. Les collègues ont donc intérêt à les faire figurer en bonne place sur les rapports d'activité préalables aux entretiens de carrière. Elles

seront valorisées lors des entretiens d'évaluation avec la hiérarchie et pourront être déterminantes dans la perspective d'une augmentation du service en STS ou d'une affectation sur poste spécifique.

F) Assurer la reconnaissance des mobilités.

Les mobilités étudiantes font systématiquement l'objet de plusieurs modalités de reconnaissance.

Il y a d'une part l'Europass qui constate les compétences mobilisées ou acquises à l'occasion du stage.

Le stage donne lieu à l'attribution d'une note qui figure sur le bulletin du premier semestre de deuxième année (donc celui qui suit le stage puisque les mobilités des STS ont principalement lieu en mai/juin) Cette note prend en compte d'une part les travaux réalisés pendant le stage et transmis aux enseignants (fiches d'activités, comptes rendus de stage), l'appréciation du maître de stage qui figure sur l'attestation de stage «After the mobility », les progrès éventuels constatés par les tests de langue et le temps de travail sur l'application linguistique OLS et la qualité de gestion du dossier Erasmus par l'étudiant appréciée par le service en charge (remise des documents complets et correctement remplis, relances éventuelles, etc).

Les crédits ECTS obtenus figurent dans le dossier de mobilité de l'étudiant sur le Mobility tool. Ils prennent en compte la durée du stage et sont repris dans l'attestation de crédits ECTS donnée aux étudiants à l'issue de la formation. Ils sont importants pour la poursuite d'études post BTS en Europe. Les étudiants de CI en sont les principaux demandeurs mais la poursuite de l'ouverture internationale à tous nos BTS dans le cadre des nouveaux partenariats et de la nouvelle charte devrait élargir les demandes. Le processus d'attribution est automatisé et systématique depuis 2019.

Est également donné en fin de formation, le supplément au diplôme qui atteste des compétences acquises pendant toute la formation par l'étudiant.

G) Moderniser la gestion du Programme Erasmus et moderniser l'institution.

La gestion des dossiers Erasmus des personnels et des étudiants étant très lourde pour le coordonnateur du programme. L'établissement va devoir consolider et pérenniser ses moyens humains pour faire face à la tâche.

Ce faisant, il va également pouvoir tirer parti des initiatives concernant la gestion et le suivi numérique des mobilités. Pour ce faire, il va falloir dans un premier temps sensibiliser la Direction et les différents partenaires aux enjeux de cette transformation digitale. La mobilisation sera très progressive et visera à atteindre les différents objectifs de l'Initiative Carte Etudiante Européenne au fur et à mesure et, si possible, un peu avant qu'ils ne deviennent obligatoires.

Donc au plus tard :

- 2020 génération d'un identifiant européen pour les étudiants
- Janvier 2021 pour le module de gestion de l'accord institutionnel et le module de gestion des contrats pédagogiques (études et stage)
- 2022 pour la gestion de la sélection et de l'affectation des étudiants en mobilité Erasmus
- 2023 pour le module de gestion des Relevés de Notes
- 2024 Déploiement de l'identifiant unique européen pour les étudiants et de la plateforme de service publique numérique « enseignement supérieur »
- 2025 déploiement complet de l'ensemble des fonctionnalités de l'ICEE

Dans la mesure du possible, les fonctionnalités seront testées dès leur disponibilité et aussitôt que l'état de préparation de l'établissement le permettra.

A court terme, la génération d'un identifiant pour la reconnaissance automatique de l'étudiant devrait être une des premières mesures concrètes de la modernisation de la gestion du programme Erasmus dans l'établissement. Elle a une portée symbolique intéressante et laisse présager des avancées concrètes et utiles en matière de statut de l'étudiant européen.

La promotion de l'application mobile Erasmus+ fera l'objet d'une mise en avant dans la perspective des nouveaux contrats de mobilité étudiante dès que nous aurons la perspective de proposer des mobilités. Elle devrait permettre un gestion plus efficace des mobilités.

Dans cette perspective, le test du « On line Learning Agreement » devrait être fait rapidement puisqu'il doit permettre de générer et gérer de manière digitalisée les mobilités de stage qui sont au cœur de notre dispositif Erasmus.

Dans le cadre de la crise COVID, le recours aux mobilités virtuelles sera sans doute aussi une modalité incontournable que nous entendons utiliser.

Conclusion

Grâce à la Charte 2021-2027, la gestion du programme Erasmus sera plus efficace et le fonctionnement de l'établissement comme la vie des étudiants et des personnels en mobilité sera plus facile. Nous entrons dans une ère digitale mais aussi nous la voulons aussi et surtout plus conviviale.

Une meilleure formation et préparation des enseignants à la mobilité et amélioration de la relation avec les maîtres de stage et avec les responsables et enseignants des établissements partenaires européens doit nous permettre d'accentuer

l'internationalisation de l'établissement, de multiplier les échanges de personnes en accueillant davantage qu'aujourd'hui dans l'établissement. Le renforcement du pôle de gestion d'Erasmus et l'efficacité promise des outils numériques de l'ICEE permettront une modernisation de la gestion des mobilités et l'établissement pourra alors pleinement prendre sa place, à son échelle, dans le grand système d'enseignement supérieur européen en construction.